



**STAGE FEDERAL
INITIAL MF1**
Saint Génis des Fontaines (66740)
12 et 13 mars 2022



Ce stage est ouvert, dans les conditions prévues par le Manuel du moniteur FSGT, à tous les plongeurs licenciés FSGT engagés dans la formation MF1.
Le programme pédagogique est défini par la commission formation. Il est dispensé par des cadres MF2 FSGT.

Le stage se déroulera à Saint Génis des Fontaines (66740) les 12 et 13 mars 2022

Chaque stagiaire se doit de participer à l'intégralité du stage.

RENDEZ-VOUS

Le samedi 12 mars à 09 h 00

15 rue du Roy – 66740 – Saint Génis des Fontaines

HORAIRES :

Samedi 12 mars 2022 : 09 h 00 à 17 h 00

Dimanche 13 mars 2022 : 09 h 00 à 17 h 00

TARIF

Stagiaire MF1 (2 jours) : 70 €

Ce tarif comprend : 2 repas (samedi et dimanche midi), les séances de formation pédagogiques, les frais de jury

**POUR TOUTES QUESTIONS SUR CE DOSSIER ET L'ORGANISATION,
VOUS POUVEZ TELEPHONER A :**

Thierry Lopes : tlopes@free.fr ou 06 87 29 65 50

FORMATEURS

Responsable : Lopes Thierry, MF2 FSGT
- Tysseire Yannick, MF 2 FSGT

HEBERGEMENT

L'hébergement n'est pas prévu mais des solutions seront proposées à ceux qui le souhaitent.

MODALITES D'INSCRIPTION.

Avant le 20 février 2022 : retour du bulletin d'inscription et un chèque d'arrhes de 30 € (à l'ordre de FSGT).

1er jour du stage : versement du solde et présentation des documents originaux :

- Licence FSGT.
- Brevet PA60.
- Brevet d'Aspirant Fédéral (E2)
- Certificat médical.
- PSC1 ou équivalent.
- CAFSAN ou équivalent.



BULLETIN D'INSCRIPTION INITIAL MF1

Saint Génis des Fontaines (66740)
Les 12 et 13 mars 2022



A RETOURNER AVANT LE 20 février 2022
Adresse de réception : T T L Sports – 15 rue du Roy
66740 – Saint Génis des Fontaines

NOM :

Prénom :

N° de la licence :

Club :

Adresse :

☎ (Portable) :

e.mail :

Nom du tuteur :

Je désire être hébergé lors du stage : OUI / NON

Si oui, prendre contact avec Lopes Thierry : ttlopes@free.fr : 06 87 29 65 50

☞ J'autorise la prise, la diffusion et la publication de photos me représentant à l'occasion de ce stage.
Dans le cas contraire ou en cas de changement d'avis, j'informerai par courrier la FSGT.

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »:

DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AVEC VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION.

Un chèque d'arrhes de 30 € à l'ordre FSGT : Chèque non mis à l'encaissement, sauf annulation sans motif réel et sérieux.